NATIONAAL
voor
VROUWENARBEID.
van Speykstraat 30.
's-Gravenhage.

DOUZIEME ANNEE — N° 478 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 2 NOVEMBRE.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

La Puériculture pour toutes

MORTALITÉ INFANTILE

Femmes françaises, vous qui n'avez pas, comme tant de mauvais citoyens, songé à reculer devant les charges d'une famille, votre devoir ne sera pas rempli jusqu'au bout si vous ne connaissez pas le danger de la mortalité infantile, ses causes et leurs remèdes.

C'est avec un poignant remords que nous pouvons nous demander : La guerre actuelle n'eût-elle pu être évitée, si nous n'avions laissé notre population décroître aussi vite que celle des Allemands croissait? Bertillon l'avait crié vainement : L'Allemagne se jettera sur la France dès qu'elle aura deux fois plus de conscrits que nous. Or, en 1914, elle pouvait en aligner 550.000 contre nous 300.000. Elle pouvait mobiliser 9 millions d'hommes, tandis que nous ne pouvions en opposer que 4 millions... Quelle tentation offerte à un peuple de proie !...

Quelle responsabilité que la nôtre dans ce facteur de la guerre.

Mais on peut même avancer que la catastrophe eût été moins terrible et plus courte si nous avions su lutter contre la mortalité infantile.

J'ai dit déjà, ici même, combien elle sous a pris d'enfants de moins d'un an entre 1870 et 1914 ?

Plus de six millions !...

J'ai affirmé avec tous les pédiatres, que les deux tiers de ces nouveaux-nés eussent pu être sauvés, qu'ils sont morts victimes de notre ignorance coupable. Quatre millions de Français au tombeau, par notre faute !...

Quatre millions qui, s'ils eussent survécu, eussent produit à leur tour du travail et fondé des familles. Essayons d'évaluer quelle effroyable perte la France a faite en les perdant ?...

Mais, pour attaquer un fléau redoutable, il faut avant tout en connaître les causes. Etudions celles de la mortalité infantile.

C'est d'abord la fragilité même du nouveau-né, petit être en quelque sorte inachevé, et qui pourtant, à la minute critique de sa naissance, doit changer de température, de mode de respiration et de mode de nutrition.

Aussi, sur 148.942 enfants qui moururent dans leur première année, en 1905, plus du tiers, 25.425 étaient morts dès le premier mois. Il en meurt 25 fois plus de 1 à 4 jours que du sixième au douzième mois !..

Qu'est-ce qui les tue en si grand nombre ? Le voyage pour ceux qui parlent en nourrice, la privation des tendres soins maternels, pour d'autres les maladies familiales (tuberculose, alcoolisme, syphilis, etc...) les refroidissements, les bronchites, la néfaste rougeole.

Mais la cause principale et de beaucoup la plus grave est la mauvaise alimentation. On a vu jusqu'à 757 morts d'enfants sur 1.000 être dûes à la diarrhée !

C'est qu'en effet, c'est surtout le tube digestif qui est inachevé en eux. Il est incapable de bien assimiler un autre aliment que le lait de femme jusqu'à 9 à 10 mois. Or, on lui donne du lait de vache. Encore ne sait-on pas le lui donner. Les mères prennent, chez la fruitière du coin, n'importe quel lait, coupé, sali, écrémé, elle ne savent pas préparer un biberon selon les règles médicales. Souvent même, elles donnent, croyant bien faire, farines lactées, panades, soupes, à un malheureux enfant qui n'a pas 6 mois !... Les nourrices font bien pis encore...

Aussi, tandis qu'il ne meurt que 2 p. 100 des bébés nourris au sein maternel, il en meurt jusqu'à 25 p. 100 au biberon donné par la mère, et, quand le biberon est donné par une nourrice, c'est 30, 50 et jusqu'à 80 p. 100 de ces infortunés qui sont emportés.

Chose frappante, non seulement les enfants alimentés au sein échappent aux troubles digestifs, mais encore, ils résistent mieux à toutes les autres causes de mort, aux refroidissements, à la rougeole, aux bronchites, aux épidémies.

Quel enseignement pouvons-nous tirer de ces données ?

Que l'allaitement maternel est le principal remède contre la mortalité infantile. Que rien ne remplace la sollicitude d'une maman.

Donc, n'arrachons pas aux mères leurs enfants. Persuadons-les d'allaiter, instruisons-les, et surtout, facilitons leur lourde tâche.

Mais comment ? C'est ce que nous verrons dans un prochain article.

Dr Clotide Mulon.
Médecin-chef de la Pouponnière, et de la Section de Camouflage de Paris.

LA PUÉRICULTURE MORALE

L'éducation de l'enfant pour le développement de son être moral devrait commencer en même temps que les soins assurant le développement de son corps, c'est-à-dire dès la naissance, peut-être même avant. Qui sait si l'équilibre mental et moral de l'enfant ne dépend pas en une certaine mesure de la régularité de vie de sa mère pendant qu'elle le porte en elle, de la surveillance constante exercée sur elle-même pour se maintenir en état de calme et de discipline ?

En tout cas, les habitudes du tout premier âge sont bien plus capables qu'on ne pense d'exercer une influence sur le caractère : on peut faire acquérir à l'enfant dès le berceau des qualités ou au contraire des défauts qui faciliteront ou rendront plus ardue, son éducation dans les années suivantes.

« Pauvres mères ignorantes, disait Mme Henriette Viollet dans une conférence faite à l'Ecole de surintendantes d'usines, et publiée dans l'« Assistance éducative », pauvres mères ignorantes, qui donc vous démontrera que l'éducation de la volonté doit commencer pour votre enfant, alors qu'il tire de votre sein maternel ce lait que vous lui dispensez avec une folle prodigalité. Régler ses heures de nourriture est le premier acte par lequel vous opposez à son instinct votre volonté réfléchie. Plus tard, quand le petit être sera à même de discerner le bien du mal, c'est à sa volonté à lui que vous devrez faire appel pour se vaincre lui-même. Par des exercices renouvelés, appropriés à ses forces physiques et morales, il acquerra cette possession de lui-même sans laquelle un homme reste toujours une ébauche d'humanité, soumis à toutes les influences extérieures, à tous les instincts quels qu'ils soient, incapable de progrès et voué à toutes les déchéances.

Cet aspect psychologique de la puériculture est peut-être un peu trop laissé de côté dans les cours et écoles où l'on enseigne aux femmes et aux jeunes filles l'art difficile d'être bonne mère. Une de nos abonnées, Madame Francia Dupré, nous l'écrivait dernièrement, et ajoutait qu'en faisant ressortir davantage l'utilité morale et éducative des soins donnés à l'enfance, on attirerait à l'étude de cette science si utile celles que rebute un peu leur matérialité.

La puériculture ne se présente guère dans les cours qui nous sont faits, que **physiologiquement** ; la physiologie enfantine, l'esthétique enfantine et mille autres côtés de la question d'un utilité moins immédiate il est vrai, sont à peine effleurés. Leur importance, seconde quant à la vie de l'enfant si directement menacée, devient primordiale pour rendre attrayants cette science et son noyau physiologique.

Que de mères, puéricultrices innées quant aux soins du corps de l'enfant, sont nulles devant l'éveil de son intelligence, de son cœur, de son imagination ! Des éducatrices innées trouveront un réel bonheur à compléter ces mères-là, et comblant leur ignorance mutuelle, cette science puéricultrice peut devenir leur trait d'union. »

A la vérité, j'aurais peu de confiance dans l'éducation maternelle de celles qui ne devinent pas tout de suite l'importance morale, la valeur idéale de l'hygiène enfantine. Je ne crois pas autant que Mme Francia Dupré à la distinction tranchée entre les éducatrices et les « puéricultrices », ni à l'innéité du sens de la pédagogie, non plus que de la puériculture. Je pense qu'il faut à toutes un long apprentissage de l'une et de l'autre. Mais — et c'est là sans doute l'idée principale de Mme Dupré — on gagnerait beaucoup à les fondre en une seule science, l'une étant toujours incomplète sans l'autre. L'éducation psychologique ne peut pas ne pas tenir compte de l'état de santé, et, inversement, l'hygiène fait partie de la morale. Autrement dit, les mères et éducatrices ne doivent jamais perdre de vue, qu'il s'agisse d'allaitement, de pesée, du décor de la nursery ou de la résistance à un caprice, que l'enfant sera un homme ou une femme. Il a des muscles, un squelette, une intelligence, une conscience à former. La tâche de l'éducatrice consiste à diriger et aider le développement harmonieux de l'ensemble, tâche immense où la moindre erreur a des répercussions graves, et qu'entravent toujours plus ou moins l'hérédité et de fâcheuses dispositions. Dans cette tâche, il n'est point de partie secondaire ; il n'en est aucune qui permette un relâchement de vigilance ; tous les actes, mêmes les plus familiers, toutes les paroles dites à l'enfant doivent concourir au but idéal constamment présent à la pensée, et qui est de rendre cette vie humaine en formation autant que possible belle, saine et utile au monde.

Alice Berthet.

(*Voir en 2e page L'œuvre de secours publique et privée « Sauvons les bébés »*.)

Primes à nos Abonnés

A tout abonné qui nous en procure un nouveau ou qui prend lui-même deux abonnements, nous offrons une des primes suivantes, à son choix :

1° **Préjugé et problème des sexes**, de Jean Finot (prix actuel en librairie, 7 fr. 50). Nous n'avons plus à faire l'éloge de cet ouvrage qui rend d'immenses services à notre propagande et que nous avons pu donner en prime seulement grâce à la générosité de l'auteur. L'édition étant épuisée, celui-ci a fait l'impossible pour nous en procurer une vingtaine encore. Nos lecteurs qui désirent le recevoir feront bien de se hâter, car il ne sera pas réimprimé avant la fin de la crise du papier, c'est-à-dire longtemps peut-être après la fin de la guerre.

Joindre à la demande 0 fr. 50 pour l'envoi.

2° **Le Catéchisme féministe** de J.-J. Renaud. Excellente vulgarisation de la doctrine par demandes et réponses. Nous nous sommes assuré le reste de l'édition et l'ouvrage se trouverait difficilement en librairie.

Joindre 0 fr. 35 pour l'envoi.

Notes d'Actualité

Une histoire de chasse

Les grands boulevards ; après-midi ensoleillée ; les bruits de victoires et les propositions de paix faites par l'Allemagne font passer dans les yeux de la foule de joyeuses lueurs d'espoirs enfin réalisés.

Une voiture de pompiers s'est arrêtée devant deux grands arbres ; un tuyau d'arrosage fixé au sol, leur permet de projeter un vif jet d'eau devant deux plaques grillées qui entourent deux des arbres du boulevard. Un chien terrier les accompagne. L'arrosage du premier arbre commence, et, presque immédiatement, un énorme rat, chassé par la trombe d'eau, sort de l'excavation. Le chien terrier qui guette, se précipite sur lui, très excité, le saisit entre ses pattes, mais, au grand ébahissement des badauds, après avoir essayé de donner quelques coups de dents, lache sa proie qui s'enfuit et va se terrer sous un arbre lointain.

On passe à la seconde grille ; il en sort un rat moins gros, mais vigoureux et, derechef, le chien se précipite sur lui et, une fois encore, sans lui avoir fait de mal, il permet au rat de s'échapper.

L'ébahissement se change en ahurissement. Lorsqu'une voix s'élève : « Vous n'avez donc pas vu que ce chien est muselé !... ».

En effet, les pompiers avaient oublié de lui enlever sa muselière, et la bête, ainsi gênée, n'avait pu, d'un coup de dent, mettre fin à la vie de ses adversaires.

On enleva donc la muselière au chien, mais on n'arriva plus à déloger un seul rat de sa retraite.

Ceci pourrait être une parabole...

Augusta Moll-Weiss.

Guerre à l'Alcool

L'enseignement anti-alcoolique dans les lycées de jeunes filles. — Dans une circulaire au sujet de la lutte contre l'alcoolisme dans les écoles, M. Painlevé disait que l'enseignement anti-alcoolique ne devait point être donné exclusivement dans les établissements d'enseignement primaire, mais aussi dans les lycées et collèges. Il ajoutait : Il ne faudrait pas non plus, sous prétexte que la femme succombe moins souvent que l'homme à la funeste passion, négliger l'enseignement antialcoolique dans les écoles de filles. Si elle échappe elle-même à la contagion, la femme est trop souvent la victime de l'alcoolisme masculin : pour se défendre contre le mal, pour en protéger les siens, elle ne doit pas l'ignorer. Elle est en maint pays son principal adversaire, partout où elle possède des droits politiques, elle s'en sert contre l'alcool. Que notre enseignement lui fournisse les moyens d'employer efficacement dans cette lutte vitale, tous les droits qu'elle possède dans notre pays.

Les boissons farineuses. — Les travailleurs et, hélas ! les travailleuses recherchent dans les boissons alcooliques une excitation factice qu'ils prennent pour de la force. Pour remplacer l'alcool, on ne songe guère en général qu'à d'autres boissons excitantes comme le thé ou le café, M. J. Laverrière, dans « le Journal de la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme » cite des essais faits en Amérique de boissons farineuses qui procurent à la fois le rafraîchissement et la nourriture. La boisson d'avoine surtout est appréciée des travailleurs et marins américains ; c'est un mélange de farine d'avoine et d'eau (2 kgs à 2 kgs 1/2 de farine pour 1 hl d'eau).

M. Laverrière ajoute cette observation personnelle :

« Il n'est pas douteux que les boissons chargées de farine ont une vertu que n'ont pas les autres. J'ai eu l'occasion de le constater pendant que j'étais au Mexique. Les Indiens de ce pays font un usage continuel de l'**atolé**, boisson faite avec du maïs torréfié et réduit en farine. On dissout celle-ci dans de l'eau en y ajoutant un peu de cassonnade. On obtient ainsi un liquide laiteux à la fois nourrissant et rafraîchissant. Tout le monde sait là-bas, que lorsque les Indiens ont à faire de longues marches à travers des contrées désertes et arides où il n'y a absolument rien à se mettre sous la dent, ils se contentent d'emporter une livre ou deux d'**atolé** dans un sac, et qu'en en jetant quelques pincées, une ou deux fois par jour, dans l'eau de leur gourde, ils y puisent les forces nécessaires pour leur donner des jambes et poursuivre leur route.

Il serait très intéressant d'expérimenter ce genre d'aliment liquide dans nos campagnes pendant les travaux si durs de la moisson en plein soleil.

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au veto : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 46, rue Jacob, Paris, Président : M. JEAN FINOT.

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"
qui renseigne et défend les femmes
les aide à remplir leurs devoirs
et à obtenir leurs droits

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

Elles deviennent éligibles en Grande-Bretagne

La loi récente qui accordait le vote aux femmes britanniques était muette sur l'éligibilité. La nouvelle campagne entreprise à ce sujet par les suffragistes vient d'aboutir. Soutenue par M. Asquith, la motion d'éligibilité a été votée par 274 voix contre 25. Le dernier numéro du *Common Cause* composé avant le résultat de la discussion dit à ce propos : « La résolution introduite par M. Herbert Samuel est soutenue par sir Willoug Dickinson dès longtemps ami de notre cause et par M. Adamson, président du parti du Travail au Parlement.

Les arguments pour l'admission des femmes à cette forme de service public furent émis avec force, et l'opposition eut peu à mettre en avant à part la coutume, de l'horreur du changement et des demandes éloquentes de délais.

Le désir de faire des plaisanteries sur un tel sujet hantait sans doute l'esprit surranné de quelques « honorables gentlemen » mais on y résista et nous sommes contentes de voir que le temps de cette sorte d'humour est presque passé.

Dans la Sion actuelle et future

Avant la guerre, le suffrage égal était déjà fortement établi en Palestine juive ; cela vient de ce qu'un grand nombre de femmes juives étaient devenues de riches propriétaires.

Tous les Sionistes du monde entier sont partisans du vote des femmes. Le droit de celles-ci de voter dans les Congrès internationaux et aux conventions nationales n'a jamais été contesté.

Aussi, dans le nouvel Etat juif qui doit se constituer en Palestine, n'y aura-t-il aucune difficulté à faire reconnaître le droit de suffrage féminin.

Dans la future Hongrie

Les journaux attribuent au gouvernement indépendant que la Hongrie est en voie de constituer le projet d'accorder le suffrage aux femmes. Les suffragistes françaises n'en seront pas surprises si elles se rappellent quelle faveur les pouvoirs nationaux de Hongrie avaient marquée en 1913 au Congrès suffragiste de Budapest.

En France... Au Congrès Radical-Socialiste

Nous l'avons dit et nous le répéterons tout le temps, un vague de frayeur courbe la majorité de nos parlementaires. Le Congrès du parti radical-socialiste qui s'est tenu le 27 courant, en a donné de nouvelles preuves. Certains membres du parti qui assistaient au Congrès nous ont dit leur tristesse devant l'attitude de leurs représentants. « Véritablement, nous a-t-on assuré, ils tremblent pour leurs sièges. En ceci — comme en d'autres exemples fâcheusement célèbres — ils invoquent l'intérêt de la République pour couvrir des raisons d'intérêt personnel. »

La Française, si le parti féministe n'oserait porter une telle accusation ! Mais il est à craindre qu'elle ne finisse par jaillir du pays tout entier, dont on semble s'appliquer à défier le bon sens et le sens moral par trop d'inconscientes manœuvres.

Remercions nos amis qui ont lutté contre la scandaleuse tentative d'escamotage de la quesiton du vote des femmes, au Congrès radical-socialiste : parler d'une telle vétille, non, on n'avait pas le temps ! M. le sénateur Louis Martin, M. le député Louis Marin, M. Ferdinand Buisson ont protesté, nous a-t-on dit, mais non sans quelque sensible découragement. M. le sénateur Herriot les a énergiquement soutenus ; il a nettement déclaré la nécessité de trancher une question pour laquelle la France, en retard déjà sur de grands pays, le sera bientôt sur tuos les peuples civilisés.

Notre cause n'est pas désespérée, mais elle appelle un vigoureux effort. M. Pierre Flandin, rapporteur de la loi Dussaussoy-Buisson, s'est montré pour la première fois très affirmatif chez Mme de Witt-Schlumberger, le 16 octobre : « Il faut, nous a-t-il dit, que vous votiez aux premières élections après la guerre ». Il le faut, nous le voulons ; et nous devons donner aux parlementaires, disposés à enterrer le sujet, l'impression que ceux qui seront contre nous auront contre eux aux moments décisifs la force féminine nouvelle, dont ils ignorent encore la valeur, et qu'ils connaîtront à leurs dépens.

Jane Misme.

La journée du 17 Novembre et la Quinzaine d'Alsace-Lorraine

Plus que jamais, en ces heures décisives, il importe de rendre éclatante la fraternité de la France et de ses provinces séparées. C'est le but de la manifestation annoncée ici déjà, que l'Union des Grandes Associations françaises organise pour le 17 Novembre. Nous rappelons qu'il s'agit d'un grand cortège qui partira de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile pour se rendre à la Place du Carrousel.

Cette « marche » comme diraient les Américains, sera solennisée par des détails d'une invention grandiose et délicate qui en feront une cérémonie sensationnelle. Nous avons fait appel déjà à nos lecteurs et à nos lectrices pour qu'ils y participent auprès de la direction et de la rédaction de *La Française*. Nous avons reçu un certain nombre d'adhésions, mais nous le trouvons insuffisant. Si les femmes surtout, veulent se montrer dignes de participer à la direction du pays, il faut qu'elles ne manquent aucune occasion de prouver qu'elles savent s'intéresser aux questions nationales. **Nous pressons donc nos lectrices de nous envoyer leur adhésion sans retard.**

Le *Conseil National des Françaises* vient de son côté, d'adresser une circulaire à ses sociétés afin qu'elles recrutent chacune des manifestantes parmi ses membres. Il faut que le féminisme soit largement représenté. Nous savons expressément que le Bureau des Grandes Associations en sera particulièrement satisfait. Disons que, dès sa création, cette Union qui compte maintenant plus de neuf millions de membres, a fait une place importante aux femmes. La présidente du Conseil National des Françaises en est une des vice-présidentes et, ainsi que plusieurs autres représentantes de sociétés féminines, la directrice de *La Française* est membre du Comité. L'U.G.A. présidée par MM. Paul Deschanel et Ernest Lavisse compte dans sa direction les plus grands noms masculins de l'activité sociale et philanthropique.

⁂

La manifestation du 17 novembre sera le couronnement d'une « quinzaine en l'honneur de l'Alsace-Lorraine », ogranisée par la Ligue de l'Enseignement et qui commencera le lundi 4 novembre.

Lundi 4 Novembre. — Conférence de M. Léon Robelin sur « Jean Macé à Beblenheim » sous la présidence de M. Léon Bourgeois. Projections en couleurs commentées par M. L. Armbruster, président de l'« Union Amicale d'Alsace-Lorraine ».

Mardi 5. — Conférence de M. Bougié sur l'« Alsace-Lorraine et le Droit des Peuples » sous la présidence de M. Ferdinand Buisson. (« L'impossible Pardon », film.)

Mercredi 6. — Conférence de M. Maurice Boucher. Présidence de M. René Besnard (Vieilles chansons, film).

Jeudi 7. — Manifestation à la Sorbonne. Orateurs inscrits : MM. Barrès, Siegfried, Andler, Président, M. Jeanneney, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil. Partie artistique.

Vendredi 8. — Conférence de M. Pfister sur « l'Alsace-Lorraine sous le joug allemand », sous la présidence de Mme Jules Siegfried. (A propos « Le jour de gloire est arrivé ». Chants en dialecte).

Samedi 9. — Conférence de M. Wilmoth sur « La Lorraine pendant l'annexion », sous la présidence de M. l'abbé Wetterlé. (Vieilles chansons lorraines, projections).

Dimanche 10. — Offrande d'une gerbe de fleurs au monument de Jean Macé, place Armand Carrel. Conférences dans les mairies de Paris.

Lundi 11. — *Paysages d'Alsace libérée*, par Jean Brunhes, sous la prsidence de M. Flash. (Poésies, chants).

Mardi 12. — Conférence de M. Piquellé sur « La Lorraine au point de vue politique », sous la présidence de M. Paul Matter (Film).

Mercredi 13. — Conférence de M. Haumant sur « Autour de Donon (Film).

Jeudi 14. — Cérémonie au Trocadéro réservée aux enfants des écoles de la Ville de Paris.

Vendredi 15. — Conférence de M. Hinzelin sur « La Lorraine et les Américains » présidence de M Louis Marin (Film).

Samedi 16. — Représentation à la Comédie Française réservée aux délégations d'Alsace-Lorraine.

⁂

Pour recevoir des invitations aux diverses conférences, nos lecteurs devront s'adresser directement à la Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier.

Les conférences ont lieu dans la belle salle de la Ligue, même adresse.

Une répétition générale à Longjumeau

Le délégué général de l'Union des Grandes Associations et le maire de Longjumeau en une seule personne, M. Leon-Robelin, accueillait dimanche dernier, à Longjumeau, des représentants de la presse parisienne. La U.G.A. inaugurait dans cette ville le service de camionnettes cinématographiques qu'elle va utiliser pour une campagne d'hiver dans les départements. Organisée par notre confrère, le poète et conférencier bien connu M. Georges Loiseau, la représentation donnée dans la grande salle des fêtes eut un vif succès auprès du très nombreux public local et des invités parisiens. Signalons, dans le copieux programme, un chœur chanté par la chorale du détachement américain de Longjumeau ; un acte de M. Loiseau « Le Mauvais Rêve » dit par Mme Jeannine Zorelli et M. Jacques Robert et les chansons filmées de G. Lordier chantées par Mm Perrin et M. Lévy, excellentes en général, mais parmi lesquelles un choix — que l'U.G.A. ne manquera pas de faire — s'impose. Nous signalons ceci aux organisateurs de toute autre propagande patriotique qui ont souci de la moralité du pays. Une très intéressante causerie de M. Gotemans, ancien conseiller municipal de Bruxelles « Ce que nous avons supporté sous le joug des Boches » avait été vivement applaudie. Voilà l'U.G.A. avec ses vingt camionnettes, outillée pour de bonne besogne à travers la France.

OUESTIONS DU JOUR

La Paix des Vivants et des Morts

Nous recevons la lettre suivante :

Le 24 Octobre 1918.

Toujours le journal *La Française* m'a suivi dans mes pérégrinations et aujourd'hui le journal du samedi 42 octobre me rejoint en Belgique ; j'approuve sans réserve votre article de « La Guerre — La Paix » et combien de poilus sont de mon avis quand vous écrivez « dans une guerre » pareille, nous ne pouvons faire la paix « que tout à fait vainqueurs ou tout à » fait vaincus ». L'on en est persuadé Madame, quand comme nous, après avoir vu en France les atrocités commises par les Boches, l'on retrouve en Belgique plus encore ; il ne faut pas (et les poilus n'y consentiront point (eux qui voient) — que de semblables crimes restent impunis, et il faut que nous imposions à nos ennemis la paix dont vous parlez, chez eux, dans leur infect pays, le poignard sur la gorge, alors *que nous serons tout à fait vainqueurs*. Ce sera la vengeance légitime de ce pays martyr dont je suis l'hôte comme soldat, et qui a tant souffert.

B...

Est-il nécessaire de rien ajouter ? Si, comme il est possible, et malgré la capitulation de l'Autriche, l'Allemagne veut encore résister, ce ne sont point, on le voit, nos soldats qui renonceront à la vaincre tout à fait.

En ces fêtes des Morts où tous les cœurs sont si profondément unis à ceux des familles qui pleurent, la pensée des combattants tombés avec l'espoir de la grande victoire, dicte des sentiments pareils.

Héros des durs efforts présents, glorieux trépassés, aucun Français digne de ce nom ne peut avoir là-dessus une autre opinion que la leur !

J. M.

Les dernières Bastilles

La Chambre des Négociants, Commissionnaires et du Commerce extérieur, 15, rue Bleue, est le plus important groupement économique parisien pour la défense des intérêts de la France dans le commerce d'exportation. Elle exige de ses membres une cotisation de 250 frs par an, ce qui indique un peu son importance.

Cette Chambre a pris, l'an dernier, la louable initiative de créer une Ecole d'Exportation pour les employés des maisons de commission, afin de former de bons voyageurs de commerce et en général d'utiles collaborateurs instruits.

Un membre du Comité de direction, qui appartient à cette société depuis une trentaine d'années et qui est de plus un ami et collaborateur de *La Française*, M. Jules Zébaume, osa demander à la séance d'entrée si, comme beaucoup de maison de commission et d'exportation, à défaut de jeunes gens emploient maintenant des jeunes filles, il ne serait pas utile de permettre l'accès des cours aux employés des deux sexes.

La réponse du président fut que la question avait été envisagée, mais résolue négativement. De raisons point, aussi cette décision est-elle jugée irrévocable.

Notons que presque toutes les grandes écoles aujourd'hui sont ouvertes aux jeunes filles : cependant, le besoin d'ingénieurs sortis de Centrale et de chartistes est moindre que celui de voyageurs et commissionnaires, les maisons de commerce extérieur seront bien forcées de continuer à employer des jeunes filles ; mais, de par la décision de la Chambre des Négociants, ces employées continueront aussi à n'avoir qu'une instruction professionnelle toute improvisée, toujours incomplète, et acquise uniquement par l'expérience c'est-à-dire par de nombreuses erreurs. Et cela est dangereux, nuisible non seulement à ces jeunes filles elles-mêmes et aux maisons qui les emploient, mais encore au commerce et au prestige de la France à l'étranger.

Nous le savons, on ne discute pas l'irrévocable : jadis, on n'opposait pas de raisons une fois la sentence prononcée : « *car tel est notre bon plaisir* ». Seulement, nous croyions que depuis ce temps-là, on avait pris la Bastille ?

Que faut-il faire contre la grippe?

De toutes parts les conseils pleuvent avec abondance et confusion. Bien habile qui se reconnaît dans les programmes de précautions et de remèdes aussi compliqués qu'embrouillés de certains journaux.

Nous croyons rendre service au public et aux pouvoirs publics en signalant une initiative du maire de notre arrondissement (16e) M. le Dr Bouillet, dont l'ingénieuse philanthropie n'est plus à louer. Il a fait distribuer dans *toutes les écoles de l'arrondissement publiques ou privées*, à tous les enfants pour qu'ils la remettent à leurs parents la notice suivante :

PRECAUTIONS CONTRE LA GRIPPE

Les complications graves de la grippe ne se manifestant qu'au bout de quelques jours, il est urgent de prendre dès le début

et en attendant le médecin, les précautions nécessaires :

Premier symptômes : Mal de tête, courbature générale, douleurs dans le dos, les reins, toux, éternuements, rhume de cerveau, fièvre et parfois nausées et vomissements.

Premiers soins : Avant tout, éviter les refroidissements, rester à la chambre, prendre abondamment des boissons très chaudes : thé, tilleul, citronnade, fleurs pectorales, feuilles d'oranger, un ou deux grogs par 24 heures.

S'il y a transpiration, éviter soigneusement de se refroidir.

Nourriture légère : potages, purées.

Première médication : Pour un adulte, un cachet de 30 centigrammes de quinine et, une demi-heure après, un cachet de 30 centigrammes de pyramidon ou d'aspirine — moitié de ces doses pour un enfant de 10 à 14 ans. Même traitement le lendemain si la fièvre persiste.

En cas de respiration difficile, appliquer immédiatement des ventouses ou de larges cataplasmes sinapisés autour de la poitrine.

Contre la contagion : La grippe se prend par les crachats et les particules humides projetées au dehors par la toux et l'éternuement. Donc, faire tenir aux grippés devant le nez et la bouche, un mouchoir ou une gaze pliée, lorsqu'ils toussent ou éternuent.

Ne pas rester inutilement près d'eux et empêcher les visites.

Le Maire :
Dr P. BOUILLET.

Bulletin des Sociétés Féministes

Conseil National des Femmes Françaises

PROCHAINE ASSEMBLEE

L'Assemblée trimestrielle du Conseil national des Femmes françaises aura lieu le jeudi 7 novembre à 2 heures et demie de l'après-midi, au Musée social, 5, rue Las Cases, sous la présidence de Mme Jules **Siegfried**.

ORDRE DU JOUR

Lecture du procès-verbal ; rapport du secrétariat général ; projet de meeting ; branches départementales ; sections : unité de la morale, suffrage, travail, législation, éducation, hygiène, assistance, divers.

Mesdames les Déléguées sont priées d'apporter leur carte donnant droit de vote.

SECTION DU TRAVAIL

La Section du Travail du Conseil National des Femmes reprendra ses réunions le mercredi 6 novembre à 4 h. 1/4, 53, rue Scheffer.

Les questions suivantes seront soumises aux membres de la Section comme étude et action pour l'année 1918 :

1° de l'apprentissage ;

2° des mesures à prendre pour le travail féminin au moment du passage de l'état de guerre à l'état de paix.

La Sous-Section du Commerce se propose d'étudier l'amélioration physique et morale nécessaire à apporter aux femmes dans les situations commerciales.

COURRIER DES LECTEURS

Mme O. S. (Paris). — Tous nos souhaits pour que la crise finisse vite et ne recommence pas. Sauf mon état persistant et bien gênant d'extrême fatigue tout est bien jusqu'ici pour nous. Merci.

Mme Francis Dupré. — Merci de votre intéressante lettre utilisée, vous le verrez, par ce numéro.

Mlle Band. — Oui, nous avons remarqué la nouvelle rubrique de « L'Ame française » et nous nous proposions d'en parler. Nous ferons dans le prochain numéro un article sur le fait que vous nous signalez. Vifs mercis pour votre propagande. Nous n'avons pas d'abonnés à Roanne. Nous n'avons à l'armée d'Orient que Mlle Decroix elle-même.

L'ŒUVRE DE SECOURS PUBLIQUE ET PRIVÉE

Sauvons les Bébés (1)

« Sauvons les Bébés » est une œuvre de guerre américaine que son titre seul rendrait sympathique à toutes les femmes. Elle fut fondée en 1914, au début de la guerre, par Mrs Herbert-Adam Gibbons, femme de l'écrivain dont « la Française » a analysé en son temps une brochure sur la question d'Alsace-Lorraine jugée par un Américain.

Mrs H.-A. Gibbons, mère de nombreux enfants, dont l'un est né en Turquie pendant les massacres d'Arménie en 1909, s'intéresse particulièrement aux bébés. Et entre toutes les victimes de la guerre, ne sont-ils pas les plus dignes d'attendrissement, ceux qui sont les plus innocents et les plus impuissants à s'aider eux-mêmes ? De plus, Mrs Gibbons aime la France, et elle comprit vite que notre dépopulation était l'une des causes de l'agression allemande et l'une des plus graves menaces pour notre avenir. Sauver les bébés, voilà donc quelle lui parut être l'œuvre la plus urgente.

Aussi organisa-t-elle des secours aux femmes de mobilisés, mères de jeunes enfants. Il s'agissait de leur donner des layettes, des vêtements pour elles et des conseils, de les soutenir moralement et même de leur procurer du travail en cas de chômage. Aidée par ses nombreux amis de France et d'Amérique, Mrs Gibbons put donner à son œuvre un développement assez considérable. Elle avait installé rue Campagne-Première un ouvroir pour la préparation des layettes, où les femmes de soldats, surtout de mutilés, gagnaient leur vie tout en contribuant à l'œuvre.

Comme Mrs Gibons ne suffisait plus seule à la tâche, elle s'associa Mme Faucon-Johnson, Française mariée à un officier de la Croix-Rouge américaine, dont le domicile, 22, rue des Ecoles, est devenu le siège de l'œuvre. Celle-ci prit alors une grande extension, rayonna dans tout Paris et dans les départements. Plusieurs milliers de femmes furent secourues.

Mme Johnson est une de ces âmes rares qui ont la vocation de la charité. Elle n'est jamais si heureuse qu'en se dévouant, et elle remercie avec la même effusion sincère la personne qui lui signale une infortune et celle qui l'aide à la soulager. Nommée dame de charité, elle et aussi la jeune fille dévouée qui la seconde, Mlle Hélène Barré, sont bien connues de tous les malheureux du quartier. Plus d'un visage s'éclaire sur leur passage dans les petites rues tortueuses, demeurées médiévales et pittoresques, mais sordides, qui descendent la montagne Sainte-Geneviève.

Depuis l'intervention de l'Amérique dans la guerre, toutes les œuvres sont centralisées par la Croix-Rouge. Mais Mmes Gibbons et FauconJohnson n'ont jamais laissé sans réponse une demande de secours. Elles n'ont pas toujours l'argent ou les objets nécessaires — l'infortune dépassera toujours la charité — mais elles savent entraîner les générosités les plus rétives par la force de leur propre conviction et par l'exemple de leur propre bonté. Et elles tirent si bien parti de tout ! Des morceaux d'étoffe, des bouts de ruban, jusqu'à de vieux bas sont utilisés. Douée d'une mémoire extraordinaire, Mme Johnson connaît toutes ses protégées, les suit à travers la vie, et au besoin intervient — mais à la façon d'une bonne fée — dans leurs affaires privées. Plus d'un petit bâtard a été grâce à elle légitimé, plus d'une honte effacée, plus d'un chagrin, d'un esprit de révolte apaisés. Et c'est là encore une manière, non la plus mauvaise, de sauver les bébés, celle qui consiste à réconcilier leur mère avec la vie.

(1) On trouvera une notice plus détaillée de cette œuvre dans le Livre d'Or des Œuvres de guerre, par Maurice Chulliat, fascicule IV.

LISEZ, FAITES LIRE

"La Française"

LES LIVRES

Un Français en Extrême-Orient au début de la guerre, par André Bellessort.

La merveilleuse concordance des sentiments éprouvés par les Français en août 1914 apparaît d'autant plus qu'ils étaient plus dispersés et plus désunis, autrement dit qu'ils se sont rejoints de plus loin. L'amour de la France par les Français a quelque chose de particulier que ne peut avoir le patriotisme des autres peuples, sauf peut-être l'amour des Italiens pour l'Italie. Ce n'est pas seulement l'attachement au sol natal, ni seulement la fierté d'un passé glorieux et d'un « présent » prospère ; c'est la tendresse pour un être vivant, une mère, qui a beaucoup souffert et qui, aimée et respectée de tous les gens d'honneur, se voit perpétuellement insultée par un voisin brutal, cruel et concupiscent de sa beauté, qui médite de l'outrager et de la mettre en pièces.

Nous retrouvons dans ce livre des impressions senties par d'autres Français loin de France à l'époque de la mobilisation, impressions que peut-être des étrangers auraient peine à comprendre.

M. Bellessort se trouvait en Corée en juillet 1914. La longue traversée par le Japon, les ports de Chine, Singapore, Ceylan, Port-Saïd, a permis à l'auteur d'observer les sympathies françaises ou germaniques de telle ou telle région et race, et les systèmes d'infiltration allemande dans les grandes villes commerciales. On apprend aussi dans son récit que ce n'est pas à Paris, ni même à Berlin qu'est tombée la plus abondante pluie de fausses nouvelles en 1914, mais sur un paquebot de voyageurs et dans ses escales.

Bonnes gens, par Léon Frapié.

M. Léon Frapié continue à noter de petites scènes vécues pendant la guerre et qui témoignent de la délicatesse, parfois de la subtilité de sentiment des Français. Les types sont pris dans tous les milieux et à tous les âges ; les plus intéressants peut-être sont les enfants que l'auteur de la Maternelle connaît particulièrement, on le sait, et en qui se révèlent mieux qu'en n'importe qui les qualités nationales, parce qu'ils sont plus sincères et spontanés.

On remarquera dans quelques-uns de ces récits une tendance assez conforme au mouvement actuel des idées, vers un certain élargissement de la morale conventionnelle : on pourrait résumer cette modification ainsi : plus d'indulgence qu'autrefois pour l'amour vrai en dehors du mariage, moins pour le mariage en dehors de l'amour.

LES REVUES

Mme Henry Nathan publie dans la *Revue Politique et Parlementaire* une étude attachante sur Julie Daubié, la première bachelière française. Nos jeunes filles, qui passent l'examen et le plus souvent obtiennent le diplôme du baccalauréat avec tant de facilité, ne se doutent guère des démarches compliquées et pénibles par lesquelles Julie Daubié dut conquérir l'autorisation de se présenter devant le jury.

Mais elle ne se contenta pas de cette unique victoire. Elle se préoccupa toute sa vie de l'émancipation de la femme et de l'amélioration de son sort. L'églité des salaires, l'ouverture de nouvelles carrières aux femmes, furent les principaux points sur lesquels portèrent ses efforts. Ils sont toujours d'actualité. En outre, « aucune injustice ne la laissa indifférente », et avant même Joséphine Butler, elle s'employa à combattre la réglementation et la traite des blanches.

Julie Daubié organisa en 1871, une campagne en revendication du droit de vote des femmes, et elle s'appuyait déjà sur les raisons d'égalité et de justice, fondements à la solidité desquels le temps ne saurait rien enlever.

Dans la *Grande Revue*, Mme Gabrielle Rosenthal, envisage la possibilité de créer et d'organiser le service social des femmes, afin de rendre permanente la participation féminine à la vie de la Nation.

Elle explique l'utilité de ce service social pour aider à la lutte contre les grands fléaux qui menacent la vie de la France : alcoolisme, dépopulation, tuberculose, etc., et la façon dont elle le conçoit. Le sujet étant immense, on ne s'étonne pas de ne trouver dans l'étude de Mme Rosenthal que de simples suggestions.

Alice Berthet.

Carrières Féminines

COURS FEMININ DE DESSIN INDUSTRIEL
(18 rue des Bons-Enfants, 1er)

Mlle Marguerite Charles a fondé en 1914, au début de la guerre, des cours féminins de dessin industriel à titre gratuit et à ses frais personnels pour former des femmes sous-ingénieurs, dont les services peuvent être utilisés dans les usines de guerre.

Les élèves s'engagent en entrant à prendre une place après avoir suivi les cours. On procure des places de 300 à 600 francs par mois.

Les résultats obtenus pendant les premières années ont été des plus satisfaisants. Les élèves ayant terminé leurs études et donné satisfaction aux industriels qui les emploient, un comité de patronage s'est formé et a décidé, non seulement de continuer l'œuvre entreprise, mais de l'étendre. Le Comité de patronage comprend plus de [illegible] membres industriels, sous la présidence de M. Jean Codet, sénateur. Le Ministère du Commerce, la Chambre de Commerce de Paris, le Syndicat des mécaniciens, la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale ont accordé des bourses et leur appui à Mlle Charles. Une association des anciennes élèves a été fondée sous la présidence de Mlle Y. Marchal.

Une exposition des dessins des élèves a eu lieu le 20 octobre ; des industriels l'ont visitée et ont grandement apprécié ces dessins qui prouvent la valeur de l'enseignement donné à l'école.

ECOLE PRATIQUE DE SERVICE SOCIAL
(5, rue Las Cases)

Le Service social de **Foi et Vie** ouvre une école pratique de service social.

L'apprentissage complet doit durer deux ans, l'année étant comptée d'octobre à juin, soit huit mois.

En principe, il ne doit y avoir qu'une seule durée des études et un seul programme. Mais, en fait, comme les étudiants auront plus tard un travail très diversement spécialisé et que leurs études sont une formation à ce travail, il ne saurait y avoir uniformité rigide, mais soit pour le temps des études, soit pour le programme, adaptation souple et modalités diverses. Qui veut devenir directeur d'œuvre — d'hygiène ou d'assistance, pour enfants ou pour adultes — surintendante d'usine, ouvrière sociale pour la reconstitution des pays envahis, entrer dans les ministères féminins qu'organisent certaines églises — ou, seulement, dans sa vie de famille, mettre de côté quelques heures par semaine ou quelques jours par mois — comme il faudra bien que ce soit le cas de toutes après la guerre — dans le cadre des lignes et des œuvres pour le service social considéré comme un service civique, a sans doute besoin de connaissances générales qui sont les mêmes pour tous, mais aussi d'indications spéciales qui varient avec chacun, pour l'étendue comme pour la complexité.

I. ETUDES. — Les études comporteront d'abord la fréquentation de l'**Enseignement d'hygiène sociale** au Musée social, **leçons et visites**, une leçon et une visite par semaine, en moyenne 24 de chaque par an.

Des leçons seront suivies — suivant les cas — à l'**Ecole de puériculture**, à l'**Ecole d'hygiène sanitaire, d'hygiène sociale**, à la **Croix-Rouge française, américaine...** à une école ménagère.

Au centre même de formation, des **Entretiens** auront lieu sur des questions toutes pratiques — telles que visites, enquêtes, consultation, fiches, etc... où des hommes d'action éprouvés feront part de leurs expériences, où des initiateurs feront part de leurs initiatives... tout cela sous la forme libre de questions et de réponses échangées.

Des indications seront données pour les **lectures** de livres ou de brochures qui compléteront ces cours et entretiens. Une bibliothèque circulante sera organisée.

PRATIQUE. — Des stages seront faits dans les champs de travail les plus appropriés, tels que consultations de nourrissons, dispensaires...

Les étudiants participeront au Groupe de **Service social** et au **Secrétariat d'information sociale**. Ils seront formés aux consultations, visites, enquêtes, démarches, par les travailleurs déjà expérimentés. Ils seront à leur tour chargés de cas à traiter eux-mêmes.

Les étudiants assisteront, chaque semaine, à la réunion du **Groupe de Service social**. Ils seront mis en contact avec les sections spéciales de travail — **section agricole** (jardins ouvriers, colonies de vacances, placement à la campagne) — **ravitaillement, vestiaire — ouvroirs et organisations du travail à domicile — dispensaire...**

La première année sera plus spécialement consacrée à l'étude, une part très large restant réservée à la pratique. La seconde année sera plus spécialement consacrée à la pratique, une large part restant réservée à l'étude. Des certificats d'études seront donnés d'après les notes et les examens.

L'inscription d'étudiant coûtera 100 fr. par an : 40 fr. à verser en octobre, 30 fr. en janvier, 30 fr. en avril. Une pension pourra être assurée au prix de 225 fr. par mois, soit au centre de formation lui-même, soit dans une maison amie.

Quelques bourses et demi-bourses de 2.000 fr. et 1.000 fr., gracieusement souscrites par la Croix-Rouge américaine, pourront être accordées à des étudiants qui veulent se consacrer entièrement au service social.

Toutes les demandes d'inscription ou de renseignements doivent être adressées au directeur, M. Paul Doumergue, secrétariat de Service social, 206, boulevard Raspail, Paris (14e).

ECOLE TECHNIQUE SCIENTIA
(23, rue François-Gérard, Paris)

L'Ecole va ouvrir après les congés de la Toussaint une nouvelle section d'Aides de bactériologie qui prépare en particulier à l'industrie des matières alimentaires.

Aux membres du Conseil National abonnés à l'Action Féminine

Nous rappelons que :

A la suite d'une décision prise par le Conseil National, le journal « La Française » leur est adressé depuis le mois de mai en remplacement de l'« Action féminine » suspendu, et qu'il leur sera adressé chaque semaine jusqu'au 31 décembre 1918.

Une partie des abonnés de l'Action féminine ont payé leur abonnement pour 1918 au Conseil National.

D'autres nous ont fait parvenir directement le montant de cet abonnement (2 fr. 50).

Quelques-uns nous ont retourné « La Française » refusée indiquant qu'ils ne voulaient pas payer l'abonnement pour 1918.

Mais le plus grand nombre continue à recevoir « La Française » et n'envoient aucune cotisation. Nous les prions instamment de se mettre en règle en nous adressant un mandat-carte de 2 fr. 50. Dans le cas où cet envoi ne serait pas fait avant le 15 novembre, nous leur ferions présenter par poste un reçu de 2 fr. 50 augmenté de 0 fr. 50 de frais de recouvrement soit 3 fr. Mais nous leur serions reconnaissants de nous éviter ce travail.

A tous les abonnés de l'Action Féminine

L'envoi de « La Française » sera supprimé le 31 décembre 1918. Ceux qui désireront continuer à la recevoir et ils seront nombreux, nous le croyons, devront renouveler leur abonnement **avant le 31 décembre 1918** au prix d'abonnement actuel qui reste de 6 francs pour la France, 8 francs pour l'étranger, pour tous les abonnements d'un an renouvelés avant le 31 décembre 1918 et dont l'échéance ne dépassera pas le 31 décembre 1918.

A tous les abonnés de "La Française"

Après les lourds sacrifices consentis par « La Française » pour satisfaire ses abonnés sans changer les conditions d'abonnement depuis le début de la guerre, nous venons leur demander de faire à leur tour un effort pour

. . . .

. . . .

. . . .

encourager et aider matériellement le journal qu'ils aiment et qui doit continuer à vivre et à prospérer malgré l'augmentation de tout ce qui sert à l'établir.

Nous leur demandons donc d'accepter les nouveaux prix fixés par notre Conseil de Direction à sa dernière séance : Abonnement annuel seulement, France, 8 francs ; étranger, 10 francs. Ce tarif sera appliqué à partir du 1er janvier 1919 tant aux nouveaux abonnements qu'aux renouvellements.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

L'ALGERIENNE

L'Algérienne est allée en délégation le 1er novembre dans les cimetières déposer des gerbes sur les monuments élevés à la gloire de nos héros.

Le Comité a prié les membres de la Société de bien vouloir, à l'occasion de la Toussaint, fleurir les tombes de nos soldats morts pour la Patrie.

LA PROPAGANDE FÉMININE

ERRATUM

Nous avons mentionné que 117 habitants de Biarritz avaient signé l'adresse à M. Clémenceau que nous avons publiée dernièrement. C'est 1,117 qu'il aurait fallu lire.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

Par suite de nécessités militaires et en raison de l'état sanitaire actuel du personnel du réseau, la Compagnie P.L.M. se trouve dans l'obligation de supprimer provisoirement, à dater du 25 courant, certains trains directs dont la nomenclature est donnée par une affiche apposée dans les gares.

Pour les mêmes raisons, il ne sera pas accepté plus de 30 kgs de bagages par voyageur.

. . . .

. . . .

. . . .

La Gérante : JANE MISME

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

L'UTILISATION des Travaux d'Enfants

Nous commençons avec cet article la publication d'une étude de Mlle M. Berthet, professeur d'Ecole Normale, sur l'utilisation des travaux des écoliers.

Comme on le verra, il ne s'agit pas de tirer parti commercialement du travail de l'enfance, mais il s'agit d'une utilisation pratique qui aiderait à la fois à compléter l'éducation morale de l'enfant, et à faciliter pour plus tard son orientation professionnelle.

Mlle Berthet envisage ici l'utilisation des travaux des enfants dans les écoles maternelles et les écoles primaires. Dans un prochain article, elle exposera la façon de préparer les élèves-institutrices, à l'Ecole Normale, à l'application de ces idées dans leurs futures classes.

Il ne faut pas connaître beaucoup les enfants pour ignorer la joie qu'ils éprouvent à se rendre ou à se croire utiles : le bébé qui pousse sa voiture, le petit ramasseur de feuilles ou de bois mort, la fillette qui balaie le devant de la porte avec un balai de poupée, tout aussi bien, celle qui sème des boutons dans le sable pour renouveler la provision de la boîte à ouvrage, tous sont ravis et fiers d'être bons à quelque chose. On a grand tort de ne pas profiter de cette tendance ; on se prive ainsi d'une main-d'œuvre non négligeable, et l'on habitue les enfants à ne travailler de leurs doigts qu'en vue d'un but futile, et à ne s'intéresser qu'à ce qui n'a aucune valeur en soi.

Il semble qu'on ait pris à tâche d'éliminer des programmes des écoles tout ce qui pourrait avoir une utilisation immédiate, ou commencer réellement une éducation technique ; il résulte de là un véritable gaspillage de matières premières, de temps, et, j'ajoute, d'énergie, dont on ne se fera qu'une très faible idée par les monceaux d'étoffe perdue qui s'accumulent aux archives à chaque examen de jeunes filles. Un mouvement semble se dessiner en sens contraire depuis la guerre ; il ne faudrait pas revenir en arrière ; avec quelques modifications aux programmes, quelque ingéniosité de la part des maîtres, on arriverait, j'en suis persuadée, à d'excellents résultats. C'est ce que je me propose d'examiner dans cette série d'articles.

ECOLE MATERNELLE

A l'école maternelle, une foule de petits travaux manuels sont au programme ; ils ont pour but d'exercer l'habileté des doigts et les sens de l'enfant et aussi de développer l'imagination et le goût. Il suffirait de peu de chose pour les rendre immédiatement utilisables.

Pliage. — L'enfant reçoit des carrés de papier, il les plie suivant des lignes convenues, de ses doigts sortent les objets figurés que tout le monde connaît : bateau, salière, cocotte ; les plus habiles arrivent à la « boîte à couvercle » qui peut être utilisée ; je l'ai fait employer à recueillir les bouts de crayon et les mies de pain dans une classe à dessin, à faire sécher des plantes médicinales, etc. Il serait avantageux d'y joindre la boîte de confiseurs, plus facile à construire, se pliant à des formes plus variés, et à des usages plus nombreux, et aussi les boîtes à couvercle fermant par encoches, dont se servent les fabricants de pâtes, farines, etc. Leur construction est plus simple que beaucoup de celles que j'ai trouvées dans des livres spéciaux. Bien d'autres objets pourraient sortir sans peine de ces petits doigts : sacs de toutes sortes, cornets, filtres, etc.

Piquetage. — On donne à l'enfant des cartons où sont tracés des dessins très simples, il y perce des trous, et passe des fils par les trous ; il obtient ainsi une image. Ce petit travail l'amuse. En lui apprenant à travailler avec deux fils, un fil supérieur retenu par un fil intérieur, il saurait faire la « trace » qui est la base des dentelles. Le tracé supérieur peut devenir l'armature, le squelette d'un motif de broderie ou de dentelle ; des enfants plus âgés, plus habiles peuvent retenir le fil, remplir, détacher le motif qui alors servira en application sur tulle ou mousseline, incrustation, etc. Telle quelle, l'image faite sur deux faces de couleurs différentes à volonté est plus intéressante, plus facile à défaire en cas d'erreur, le carton peut aussi servir plusieurs fois.

Découpage. — Très insuffisamment compris dans beaucoup d'écoles ; on arrive à de charmants résultats dans d'autres ; mais on n'en tire pas tout le parti qu'on pourrait. L'enfant reçoit des carrés de papier mince, le plie et découpe soit avec les doigts soit avec des ciseaux. Il obtient des images symétriques souvent d'un joli effet.

En collant ces découpures sur des cartons ou du papier fort d'autre couleur, on obtient de nombreux objets : bobèches, dessous de plat ou de vase, etc.

Le décalcage du dessin sur étoffe, donne de jolis motifs de broderie qu'on peut employer comme les motifs ordinaires et qui se prêtent à d'ingénieuses interprétations (mouchoirs, cols, nappe, etc.) Traitées en pochoir, par le procédé de la bruine, on obtient sur soie, sur bois, d'intéressants sujets. Plus tard, on peut partir de la découpure pour les objets en bois ou en métal découpé (vide-poche, serrure d'art, applique).

Un autre genre de découpure est bien connu des enfants : il consiste à suivre le contour d'une figure et à la coller ensuite sur du bois ou du carton ; quel est l'enfant qui ne s'est ainsi procuré à bon compte un ménage de poupée, une armée, une bergerie ? Ceci est excellent : l'enfant se fait à lui-même son joujou. On peut partir de là pour faire découper en suivant les contours d'un patron ; la petite fille en découpant l'habillement de sa poupée s'initie à la coupe ; le petit garçon, découpant les différentes pièces d'un ustensile se rend compte de leur forme, et c'est autant de gagné pour le futur menuisier ou ferblantier. Déjà bien des objets pourront être faits ainsi : abat-jour, cache-pots, corbeilles à ouvrage.

Tissage, tressage. — On donne à l'enfant des carrés de papier découpés en bande, il y glisse d'autres bandes de papier suivant un dessin. Ne pourrait-on à côté du tissage de papier, introduire celui de laine, de gros coton, de paille, de raphia ; il n'offre pas plus de difficultés, et combien de petits objets pourraient être faits : liens de serviettes, petits paniers de diverses formes, corbeilles, garde-nappes, petits paillassons, chapeaux de poupée, etc., etc. Un travail que je ne vois pas au programme et qui amuse généralement les enfants, c'est la cordelière faite avec un bouchon percé trois ou quatre grosses épingles et une ficelle ou un gros coton. En variant la grosseur et la nature des fils, en fixant solidement les épingles ou de petits clous à une bobine on pourrait faire faire de véritables et très jolies cordelières : chaînes de montre, de lorgnon, cordonnets et soutache qu'on emploierait ensuite pour de petits travaux de passementerie, bracelets pour montre, embrasses de rideaux, galons. En variant la forme des trous, on arrive à l'écharpe et à la cravate.

Que faire de ces objets ? Les uns, tout à fait réussis, d'autres un peu maladroits peut-être, capables de servir cependant, d'autres sans doute informes. Je dirai plus loin ce que je proposerais à l'égard des premiers : ceux qui sont décidément informes devront revenir tout simplement aux petits travailleurs qui les amélioreront ou qui en tireront d'autres objets plus faciles. Quant à la seconde catégorie, sans doute la plus nombreuse, ne pourrait-elle servir immédiatement, les enfants se faisant mutuellement cadeau de leurs sacs à billes, de leur petit panier à goûter confectionnés en classe ? N'auront-ils pas de joie à rapporter une corbeille à ouvrage à leur maman, une chaîne de montre à leur papa ? Et enfin, parmi ces objets, quelques-uns n'iront-ils pas aux orphelins de l'école, aux petits réfugiés retournant à leur foyer ? N'y aurait-il pas plus de zèle au travail lorsque chaque enfant pourrait se dire : si je fais bien ce que j'ai à faire, on s'en servira, je serai venu en aide, moi tout petit, à d'autres plus petits et plus malheureux que moi ?

ECOLE PRIMAIRE

A l'école primaire, pour les petites filles, les travaux manuels se figeaient de plus en plus dans l'apprentissage des points de couture. Cependant, et surtout depuis la guerre, les autres ouvrages, tricot, crochet, ont été remis en honneur. De plus, l'habitude est acquise d'utiliser ces travaux : on a envoyé au front des milliers de cache-nez, ceintures, cravates, tricotées par les plus petites : chaussettes, chandails, œuvres des plus grandes. Faudra-t-il retourner en arrière après la guerre ? N'y aura-t-il plus de pauvres qui auront froid, de petits enfants à qui des robes de laine ou des capelines feraient plaisir ? Lors même que les vêtements ainsi faits ne seraient pas irréprochables, bien des parents s'en contenteraient. Une distribution à l'occasion d'une fête (Noël, 14 Juillet) à laquelle tous les petits travailleurs contribueraient, me paraîtrait éviter les susceptibilités et les rivalités. Lorsque tout le monde travaille en commun pour une même œuvre désintéressée, l'émulation est saine et les résultats meilleurs.

Si l'on organise les classes primaires en deux cycles, l'un de 6 à 13 ans, l'autre de 13, 15 ou 16, les programmes du premier cycle étant allégés, l'on étendrait également un peu celui du travail manuel. On a essayé d'introduire la confection de la layette, et des objets de lingerie, ceci est un peu difficile, mais dans l'organisation nouvelles, les grandes apprenant la coupe, elles pourraient dessiner, couper, et bâtir, et passer les objets aux plus petites du premier cycle qui apprennent les points de couture. Il n'est pas plus difficile de faire l'ourlet d'une couche ou d'un bas de jupon, le surjet d'une pointe de chemise que la même couture sur une bande d'étoffe sacrifiée. J'imagine que l'enfant, sachant que son ouvrage servira, y mettra plus de soin et d'attention. En dehors des travaux de couture proprement dits, de ce qu'on est convenu d'appeler « ouvrages de dames », combien d'autres présenteraient : ce sont d'abord, avec quelque perfectionnement, ceux qui n'ont été qu'ébauchés à l'Ecole maternelle : au pliage et découpage du papier pourraient s'ajouter le pliage et découpage du carton avec ses innombrables applications : boîtes de toutes sortes, carton, papier gondolé, carton recouvert d'étoffe ; n'oublions pas l'emploi du carton comme pochoir, et le travail à la bruine, produisant de très jolis effets décoratifs sur l'étoffe et sur bois ; on pourrait introduire également la pyrogravure, le tissage et tressage en fil métallique, bourses, bracelets, liens de serviette, chaîne de montre avec ou sans perles...

Mais où trouver le temps de faire toutes ces choses ? (Et d'autres car ce n'est que l'ébauche d'un plus vaste programme). En exigeant simplement une heure de travail manuel chaque jour des cinq jours de présence. Avec un travail bien réglé, une tâche fixe à accomplir, une bonne organisation, on peut en une heure faire beaucoup plus de choses qu'on n'en fait actuellement. Cette heure je la prendrais sur les six heures de classe, réduisant celles-ci à quatre dans le premier cycle et laissant les deux autres heures libres, l'une pour le travail manuel, l'autre pour les exercices physiques. Les enfants de six à treize ans ne donnent pas plus de quatre heures d'attention à leur travail intellectuel ; le reste est fatigue et surmenage ou temps perdu. Il vaut mieux restreindre les programmes, supprimer la fatigue, augmenter l'attention.

Marguerite Berthet.

DOUZIEME ANNEE — N° 47[illegible]

ABONNEMENTS
France . . . . Un an. 6 [illegible]
Etranger . . . — 8 [illegible]

LE NUMERO :
France . . . . 10 centimes
Etranger . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

PIONNIÈRES DOULOUR[EUSES]

Ceux que le féminisme inqui[ète] qu'il risque de déranger de ch[ères h]abitudes ne manquent jamais de [citer] en modèle nos aïeules, qui, ell[es] faites de leur sort, vivaient en [paix] elles-mêmes et avec les autres [une vie] sereine, heureuses de se [tenir] dans un étroit espace, entre le [foyer] et le foyer.

Mais ces aïeules tranquilles [le] furent-elles réellement contente[s de leur] sort ? N'est-ce pas de leur s[ouffrance] contenue, de la lente accumu[lation de le]ur révolte intérieure, qu'est s[orti le fé]minisme ?

De tout temps, des femmes o[nt mar]qué l'illogisme de leur situat[ion infé]rieure, dans les nations qui leu[r donnaient] tout le moins l'existence. O[n trouve] dans des auteurs anciens et du [moyen] âge des allusions à des protestat[ions fémin]ines, et pour cette raison f[ort] ridicules.

Au XIXe siècle, nous voyons [dans] les grands mouvements de [réforme] sociale, et surtout ceux qui co[mportent] un essai d'amélioration des lois [du ma]riage, ont enthousiasmé des f[emmes, pre]uve certaine qu'elles ne sent[aient pas] tous leurs vœux comblés par [leur rôle] de servante du foyer.

Ainsi, des femmes ont tenu u[ne place] importante dans le Fouriérisme, [le posi]tivisme, le St-Simonisme (1). U[ne com]paraison de l'histoire de ces [diverses] doctrines montrerait, je crois, [qu'aus]sitôt que des femmes entrent [dans une] société nouvelle, fondée sur d[es idées] nouvelles, on voit la doctrine [...] la question sexuelle qui d'abord [n'éta]it qu'un chapitre secondai[re passe] tout-à-coup au premier plan, [la ré]forme du mariage devient le [centre de] toute la transformation sociale[. Seule]ment, ce sont toujours des hom[mes qui] font les lois dans les ordres [nouveaux] créés par eux ; et ils les font — [...] avec la meilleure foi du monde [— dans] leur intérêt. Les femmes qu'ils [gagnent] à leurs idées sont des néophy[tes tou]jours enthousiastes, convaincue[s, prê]tes à se dévouer pour la cause [...] elles sont accoutumées à répri[mer leur] besoin de liberté, elles se plien[t docile]ment à toutes les règles inven[tées par] leurs initiateurs, si saugren[ues que] soient celles-ci, si opposées à la [nature hu]maine et odieuses à leur propre [...]. Et elles s'aperçoivent un jour [— mais] trop tard — qu'elles ont quitté u[n escla]vage pour un autre, une vie [...] terne, sans joie comme sans [...] souffrance, respectée et paisib[le pour] une vie d'agitation, de douleur, [en mar]ge de la société régulière.

Thérèse Bentzon avait conté [l'histoire] d'une de ces martyres, Mrs St[enhouse], femme d'un missionnaire morm[on, lui-]même apôtre du mormonisme. [La poly]gamie, institution adoptée par ce[lui-ci], lui inspirait une indicible rép[ulsion ;] aussi se l'imposa-t-elle comme [un de]voir :

« Elle demanda pardon à Dieu, [...] Bentzon, et à son mari de l'horreur [que lui] inspirait « le mariage céleste » et [elle s'ef]força de croire que le soin du salu[t pouvait] faire taire les jalousies de l'amou[r et les] révoltes de l'orgueil ; elle accepta [...] tat sur l'aide de Dieu, de répandre [la doc]trine qu'elle détestait parmi les n[ouveaux] convertis. »

Bien plus, elle se donna el[le-même] une rivale :

« A la question de Brigham Young [: consen]tez-vous à donner cette femme [à votre] mari pour être son épouse dans le [temps et] dans l'éternité ? En ce cas, placez [sa main] droite dans la main droite de vot[re mari,] je répondis comme il le fallait : [...] moyen de rendre ce que j'éprouv[ai ; les] tortures de toute une vie furent [concen]trées dans ce seul moment. Après, [lorsque] que j'avais tout déposé sur l'autel, [il ne] me restait plus de sacrifice à faire [...] »

L'histoire de Mrs Stenhouse a [quelque] analogie avec celle des St-Simo[niennes,] victimes, elles aussi, de leur [foi] trop loyale aux principes de leu[r maître. D']abord Adèle Moriane, comp[agne du] grand chef Enfantin ; bien q[u'il l'eût] rendue mère, il ne voulut point l'[épouser ;] il réservait ce titre d'épouse à la [femme de] son rêve, en tous points son [égale, et] que d'ailleurs il ne rencontra ja[mais]. De cette femme idéale, il le di[t lui-]même, il eût voulu « être adoré [...] »

« Quel éclair, écrit M. Bouglé dan[s l'impor]tante étude qu'il a consacrée au *Fé[minisme] Saint-Simonien* et que publie la « [Revue de] Paris », quel éclair ce dernier aveu [ne je]tait-il pas sur la psychologie d[u Pro]phète qui fut peut-être un trop [...] et trop conscient de sa puiss[ance sé]ductrice ! Lorsque, quelques ann[ées plus t]ard, les idées d'Enfantin sur la f[emme et sa] mission se précisèrent, Adèle [Moriane,] pauvre pleureuse, comme elle di[t, dut se] consoler en songeant qu'un dog[me, et] non un caprice personnel, [...] humiliation continuée, et que [son] chagrin foulé aux pieds se dresse[rait en] loi nouvelle. »

Puis, c'est Cécile Fournel, la [...] Cécile, dont le mari, obéissant à [...] célibat, imposé tardivement [...]

(1) C. Bouglé. *Le féminisme Saint-Simonien*, Revue de Paris, 15 sept. 1918.